Conseil Scientifique
Domaine de la Santé

Version pour les patients et leur entourage

Le bilan biologique hépato-biliaire

En médecine générale

Mise à jour 2026

De quoi s’agit-il ?

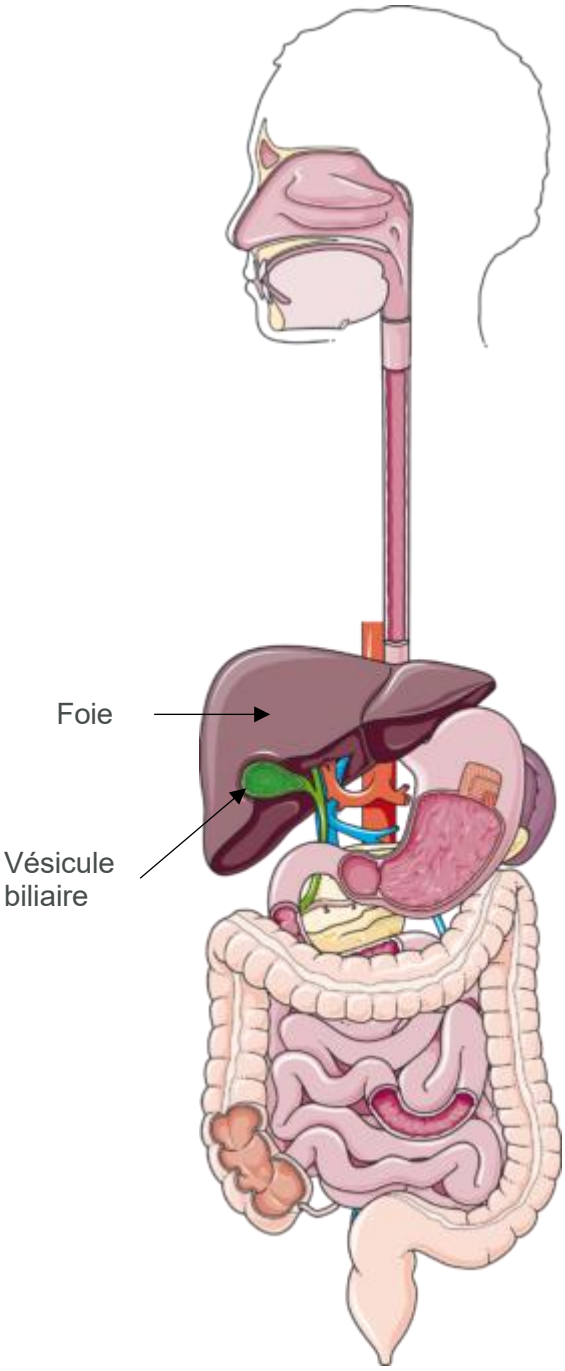

Image(s) provided by Servier Medical Art (https://smart.servier.com),
licensed under CC BY 4.0 (https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).

Le foie et la vésicule biliaire sont situés dans la partie supérieure droite de l’abdomen et sont reliés par des canaux appelés voies biliaires qui débouchent dans le premier segment de l’intestin grêle (duodénum).

Le foie

Le foie est l'un des organes les plus importants, représentant la plus grosse glande de l'organisme. Sa masse s'élève à environ 1,4kg chez l'adulte moyen.

Il assure de nombreuses fonctions dont : [1,2]

- Le stockage de vitamines et de minéraux ainsi que la transformation de certaines vitamines comme la vitamine D ;
- L'aide à l'assimilation et le stockage des glucides et des lipides issus de la digestion ;
- L'élimination des substances toxiques (médicaments, alcool) ;
- La synthèse de la plupart des protéines du sang, essentielles pour la coagulation ;
- La régularisation du taux de cholestérol ;
- La production de la bile.

La vésicule biliaire

La vésicule biliaire est une poche musculeuse, d'une longueur d'environ 10 cm, d'un volume moyen de 70 ml. Elle sert principalement à stocker et à libérer la bile dans le duodénum[2].

La bile joue un rôle indispensable dans la digestion des graisses en aidant à l'élimination du cholestérol.

Le bilan biologique hépato-biliaire

Le bilan biologique hépato-biliaire se base sur **des tests sanguins** utilisés pour aider à diagnostiquer et à surveiller des **lésions du foie et/ou de la vésicule biliaire.**

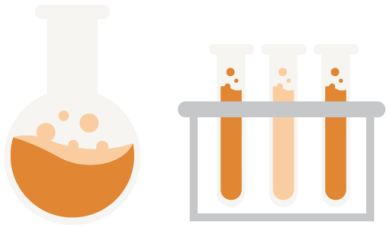

[1] Mony C., Pr. Duclos-Vallée J-C., Centre Hépato-Biliaire Paul Brousse (2014). « Les fonctions du foie ». https://www.centre-hepato-biliaire.org/maladies-foie/fonctions-hepatiques.html, consulté le 5.08.2019.

[2] Marieb E.N. (2005). „Le système digestif", dans Anatomie et physiologie humaines, adaptation de la 6ième édition américaine. Pearson Education. ISBN: 2-7440-7118-8.

Quand réaliser un bilan biologique hépato-biliaire ?

Votre médecin demande des tests de laboratoire pour évaluer les fonctions du foie ou de la vésicule biliaire si :

- Vous avez des facteurs de risque d'atteintes hépatiques. Les facteurs de risque sont notamment l'obésité, le diabète ou la consommation chronique d'alcool.
- Vous prenez des médicaments ou des compléments alimentaires qui peuvent affecter votre foie.
- Vous présentez des manifestations cliniques évoquant une atteinte du foie, p.ex. une fatigue, une perte d'appétit, une jaunisse (coloration jaune de la peau et du blanc des yeux), des petits vaisseaux sanguins dilatés ou en forme d'araignée sur la peau, souvent au niveau du visage.
- Vous souffrez déjà d'une maladie hépatique.

Si vous présentez des facteurs de risque, un dosage de l'ALAT (alanine-aminotransférase), aussi appelé GPT (glutamate-pyruvate-transaminase) et de la phosphatase alcaline est généralement suffisant. Si vous présentez des symptômes d'une atteinte du foie ou des voies biliaires, votre médecin décidera de doser d'autres paramètres qu'il sélectionnera en fonction de votre situation.

Si vous ne présentez pas de facteurs de risque, ni des symptômes évoquant une atteinte du foie ou de la vésicule biliaire, il n'y a pas d'indication pour la réalisation d'un bilan biologique hépato-biliaire.

Les résultats du bilan

Votre médecin vous expliquera les résultats des analyses sanguines.

Des résultats anormaux des tests n'indiquent pas obligatoirement une maladie hépatique ou biliaire.

Votre médecin discutera avec vous de la nécessité de réaliser d'autres tests de laboratoire ou examens complémentaires (par exemple une échographie du foie).

Conclusions

- Sans facteur de risque, ni symptômes évoquant une atteinte du foie, il n'est pas nécessaire de réaliser un bilan biologique du foie et/ou de la vésicule biliaire.
- En fonction de différents facteurs, votre médecin pourra vous demander de faire un premier bilan sanguin.
- Votre médecin discutera avec vous les résultats de la prise de sang et décidera s'il y a lieu de réaliser des examens supplémentaires.

Groupe de travail

Groupe de travail (GT) « Examens de laboratoire »

Mme Sandrine COLLING, coordinatrice et chargée de la rédaction, responsable en méthodologie de la Cellule d'expertise médicale

Mme Carla COIMBRA, responsable en méthodologie de la Cellule d'expertise médicale

M. Jean-Hugues FRANÇOIS, pharmacien-biologiste

Dr Raquel GOMEZ BRAVO, médecin généraliste, représentante de la Société Scientifique Luxembourgeoise de Médecine Générale

Dr Alexandre MZABI, médecin spécialiste en biologie clinique, Direction de la santé

Les membres du GT ont déclaré leurs conflits d'intérêts potentiels avec le sujet de cette recommandation.

Secrétariat du Conseil scientifique du domaine de la santé
conseil-scientifique.public.lu | csc@igss.etat.lu

B.P. 1308 | L-1013 Luxembourg
26, rue Ste Zithe | L-2763 Luxembourg | T +352 247-86292